

PROTOCOLE SANITAIRE Rentrée du 2 novembre 2020

A l'attention des familles



CONTEXTE

Le présent protocole sanitaire vise à préciser les modalités pratiques de fonctionnement à compter du 2 novembre 2020, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Il s'appuie sur le nouveau protocole national renforcé et pourra être revu en fonction des directives ministérielles.

Les principes généraux de ce protocole national :

- ❖ Appliquer les gestes barrières et porter le masque à partir de 6 ans
- Maintenir la distanciation physique dans la mesure du possible
- ❖ Limiter au maximum le brassage des élèves
- ❖ Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- Communiquer et informer (c'est le but de ce document)



CONTEXTE

Un protocole sanitaire renforcé vient d'être finalisé et applicable à partir du lundi 2 novembre. Il est fondé sur les recommandations du Haut Conseil à la santé publique

La priorité reste encore la **sécurité sanitaire** de chacun.

La présence de chaque enfant doit être effective, dans le respect des règles de l'assiduité scolaire.

Ce document a pour objectif de préciser les modalités d'accueil et aménagements mis en place.



RÔLE DES PARENTS

- Les parents devront veiller à lire ce protocole avec les enfants.
- Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents doivent alors prendre rendez-vous avec le médecin traitant immédiatement et avertir l'école.

Liste des symptômes évocateurs

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre ...



RESPECT DES GESTES BARRIÈRE

Les familles doivent rappeler à leurs enfants les gestes barrières :

Respect au maximum d'une **distance minimale d'un mètre entre les personnes** (dans les espaces clos, la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible)

Port du masque à partir de 6 ans.

Lavage approfondi et fréquent des mains à l'eau et au savon liquide :

Séchage avec essuie-mains en papier à usage unique

Éviter de se toucher le visage, avec ou sans gants, et sans nettoyage préalable des mains.



PORT DU MASQUE



• Le port du masque est désormais obligatoire pour tous les élèves à l'école élémentaire, au collège et au lycée.

A partir du niveau CP, chaque enfant arrivera « masqué ». Merci de prévoir un second masque pour l'après midi (à mettre dans un sac plastique dans le cartable). L'école ne dispose pas de masque pour les élèves.

• Tous les adultes de l'école porteront en permanence leur masque.



ORGANISATION GÉNÉRALE

- Tous les enfants doivent avoir en leur possession une gourde/petite bouteille d'eau marquée à leur nom.
- La tenue vestimentaire doit permettre à chaque enfant, selon son âge, la plus grande autonomie possible (ex : chaussures à scratch en maternelle).
- La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves est préconisée dans la mesure du possible. Les activités scolaires sont organisées pour limiter les regroupements et croisements importants.

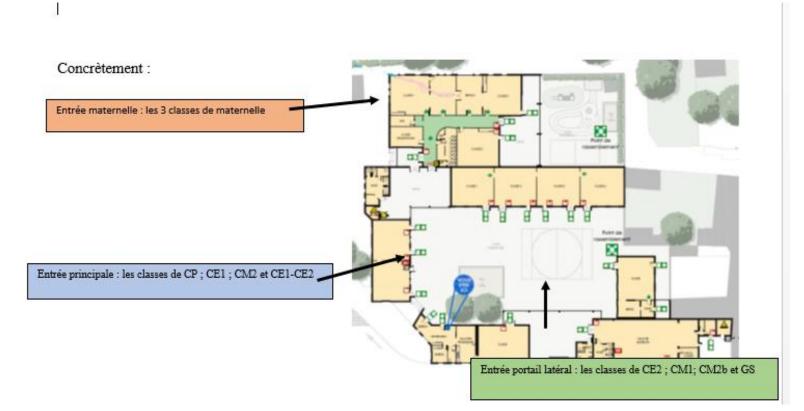




Entree et Sortie de l'ecole

Nous allons remettre en place le protocole utilisé au printemps dernier :

L'arrivée et la sortie des écoles doivent être organisées <u>afin d'éviter un rassemblement trop important des enfants et des parents à l'entrée des établissements scolaires</u>. Les arrivées et les sorties des classes s'organiseront sur trois lieux différents.





Entree et Sortie de l'ecole



A noter, afin de ne pas multiplier les contacts, <u>les parents ne pourront</u> <u>pas pénétrer dans l'enceinte de l'établissement scolaire</u>. L'accueil des enfants de maternelle se fera également dès le portail d'entrée maternelle.



NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES LOCAUX

En référence au protocole sanitaire émis par l'Education Nationale...

- Les locaux seront largement et régulièrement aérés selon le mode d'ouverture des fenêtres.
- Un nettoyage de l'établissement (salles de classe mais aussi parties communes, poignées de porte, interrupteurs par exemple) sera réalisé **régulièrement** avec les produits adéquats.



CONDUITE À TENIR LORS DE L'APPARITION DES SYMPTÔMES

- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel conduira à **l'isolement avec masque** puis à **l'éviction immédiate** de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant ou un personnel de l'école.
- En cas de symptômes évocateurs, les parents de l'enfant et ceux des élèves présents à ses côtés (possibles cas contacts) seront avertis et devront assurer la réalisation d'un **test de dépistage** chez leur enfant. Les enfants ne pourront pas être acceptés de nouveau à l'école sans le résultat de ce test.
- Si un membre de la famille d'un élève présente des symptômes, l'ensemble des membres de la famille, y compris les enfants, doit être confinés le temps de la réalisation des tests et l'annonce des résultats.



RESTAURATION / PÉRISCOLAIRE TRANSPORT SCOLAIRE

- Les services de restauration, de transport et d'accueil périscolaire seront maintenus.
- La commune de Montaigu-Vendée travaille en lien étroit avec chacun de ces services.
- Toutes les informations seront transmises aux familles par l'intermédiaire de l'école dès qu'elles nous parviendront.



ACCEPTATION DU PROTOCOLE

Ce protocole vise à assurer les meilleures conditions possibles pour la reprise des élèves. Il repose avant tout sur la co-responsabilité de tous les acteurs.

Le risque zéro n'existe pas cependant, comme dans l'ensemble des activités de la société civile.

Ces informations sont essentielles en cette période de pandémie.

Cela demande également l'engagement et la bonne volonté de chacun.

Ce protocole pourra être revu selon les besoins : il conviendra de tenir compte de la version la plus récente.

Le non-respect de ce protocole engage la responsabilité de chacun.

Merci de votre compréhension.

C.DURAND

